

Il se tue en scooter : un drame presque écrit à l'avance

Publié le jeudi 28 janvier 2016 à 03H00

Dans la soirée de mardi, un jeune homme de 25 ans a percuté de plein fouet un véhicule arrivant sur la voie d'en face dans le quartier de Portes-de-Fer. Il est décédé sur le coup.



Mardi soir, rue Ohlen à Nouméa. Les secours n'ont pu que constater la violence de l'accident qui s'était produit quelques minutes auparavant. Les policiers nationaux ont, quant à eux, établi les premières constatations.

Photo DR

Arrivés sur place, les pompiers n'ont pu que constater le décès du jeune homme de 25 ans. Les policiers, eux, ont rapidement fait leurs premières constatations. Tout semblait joué d'avance. Mardi soir, vers 22 heures, le conducteur du scooter a tenté de dépasser un bus rue Armand-Ohlen à Portes-de-Fer, à Nouméa. Une manœuvre réalisée dans un virage avec peu de visibilité et en pleine montée, qui s'est soldée par un choc frontal avec un pick-up. La victime heurte alors violemment le lourd véhicule avant d'être projetée à plusieurs mètres. Et chute quelques mètres plus loin, tête la première.

Sans casque, selon les constatations de la police qui n'ont pas retrouvé ne serait-ce qu'une trace de sangle sous le menton, il décède presque sur le coup. Le conducteur du pick-up n'aurait pas pu voir débouler le scooter.

Alcool, cannabis et pas de permis

Il a directement été soumis à un test d'alcoolémie, qui s'est révélé négatif.

Tout le contraire du conducteur du deux-roues dont les contrôles ont révélé un taux de plus de 2 gram-mes d'alcool par litre de sang. Les analyses ont également révélé une forte et récente consommation de stupéfiants.

Arrivé depuis trois ans en Nouvelle-Calédonie, ce jeune homme de vingt-cinq ans s'était vu retirer son permis suite à une condamnation pour consommation de stupéfiant en 2011.

Il n'avait donc pas de permis et n'avait pas non plus la carte grise de son deux-roues. Le véhicule

n'était pas assuré.

Un cocktail fatal

Le scénario du pire au final. Et un accident mortel qui représente, à lui seul, tous les maux de l'accidentologie en Nouvelle-Calédonie. L'année dernière, 49 % des responsables avaient entre 18 et 25 ans.

Près de la moitié des conducteurs responsables d'accident mortel avaient moins de vingt-cinq ans. Ils représentaient également 43 % des victimes.

La vitesse, l'alcool et/ou les stupéfiants étaient des facteurs déplorés dans 75 % des cas.

36 % des responsables n'étaient pas titulaires du permis de conduire. Sur les quinze conducteurs en toute illégalité qui sont responsables d'un accident mortel, huit sont originaires de la côte Est et deux du Mont-Dore. Sept d'entre eux se sont tués lors d'un drame.

Le jeune homme était venu s'installer tout seul à Nouméa. C'est hier que sa famille a été mise au courant de sa disparition tragique.

Deux-roues vulnérables

L'année dernière, deux conducteurs de deux-roues ont perdu la vie à Nouméa. Le 28 août, c'est un lycéen de 17 ans qui, roulant à une vitesse excessive, avait lourdement chuté au sommet du Ouen Toro. Il y a quasiment un an, le 11 février, c'est un homme de 44 ans qui percutait l'arrière d'un véhicule. La défaillance des freins était mise en cause.

Jean-Frédéric Gallo / jeanfrederic.gallo@inc.nc